

ORGANISATION MONDIALE  
DU COMMERCE

RESTRICTED

**WT/DS20/3**

5 décembre 1995

(95-3928)

---

Original: anglais

COREE - MESURES CONCERNANT L'EAU EN BOUTEILLE

Acceptation par la Corée de la demande de participation  
aux consultations présentée par les Etats-Unis

Par une communication datée du 27 novembre 1995 et conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends, la Corée a informé l'Organe de règlement des différends qu'elle avait accepté la demande présentée par les Etats-Unis (WT/DS20/2) en vue de participer aux consultations que le gouvernement canadien a demandé à avoir avec la Corée (WT/DS20/1).